



COMMUNIQUE

Le rappel de la DJEPVA à un strict report des sessions ou à une organisation des sessions à distance est arrivé tardivement alors que le cadre réglementaire a permis, depuis octobre, l'organisation de stages de formation BAFA et BAFD en présentiel avec un souci partagé entre les organisations et les services de l'Etat de protéger les stagiaires et les formateurs. La question de l'économie des organisations fait partie, bien entendu, des préoccupations du moment. Mais nos attentions vont également vers les personnes qui œuvrent dans le cadre de l'animation volontaire (les formateurs et les formatrices) tout autant que vers les jeunes dans ce contexte de précarisation. Nous le réaffirmons avec force : l'animation volontaire est une perspective positive pour bon nombre d'entre eux et il nous faut continuer à ouvrir ces parcours d'engagement pour les jeunes.

Nous réaffirmons avec tout autant de vigueur que les CEMEA ne sont pas favorables à l'organisation de sessions de formation à distance, modalité incompatible avec les compétences et savoirs-être à acquérir et à évaluer sur la formation à l'animation volontaire. Nous refusons donc toute perspective d'une normalisation, partielle ou totale, du distanciel dans les futurs agréments.

Nous sommes conscients des conséquences des annulations ou reports, au mieux, des sessions de formation sur nos organisations déjà fragilisées depuis le début de la crise sanitaire. Mais comment pourrait-on soutenir qu'une formation BAFA/BAFD puisse ne pas considérer les enjeux du partage, de la pratique vécue du collectif, de l'expérience agie de la vie quotidienne, de la place de l'activité dans les dynamiques essentielles de la formation. Comment pourrait-on renier près de 85 ans d'histoires, de luttes et d'engagement pour faire du rapport individu/groupe, de la place de l'expérience vécue de la vie collective et de la vie quotidienne, de la rencontre et des échanges entre pairs, des éléments indispensables à l'exercice responsable des fonctions d'animateur·trice et de directeur·trice d'Accueils Collectifs de Mineurs ?

Dans un tel contexte, les CEMEA restent mobilisés solidairement, au côté de leurs partenaires, au sein des collectifs nationaux et régionaux, pour porter ces enjeux. Par ailleurs, l'esprit de responsabilité qui caractérise les relations nouées entre les services de l'Etat et les organismes de formation, dont les CEMEA, doit concourir à maintenir, en cette période de crise, les équilibres entre le sens même des formations à l'animation volontaire et l'économie d'un secteur déjà mise à mal.

Jean-Luc CAZAILLON
Directeur général des CEMEA